

**CRETEIL-SAMEDI 2 FEVRIER 2019**  
**ASSEMBLEE SYNODALE**  
**FETE DE LA VIE CONSACREE**  
**HOMÉLIE DE MGR MICHEL SANTIER**

Lectures liturgiques : Mt 3, 1-4 ; Lc 2, 22-40.

Au tournant de la mise en œuvre de notre synode diocésain, au moment où notre société vit des changements profonds qui risquent de laisser certains de côté, nous avons la journée de la vie consacrée pour toute l'Église.

Selon le pape François la vie consacrée, au cœur de l'Église vit le charisme de la prophétie ; la Parole n'est pas seulement proclamée, elle est vécue au jour le jour à travers la vie fraternelle et l'engagement auprès des plus démunis, des plus fragiles.

Jésus a participé à notre condition humaine dans ses richesses mais aussi dans ses limites et ses fragilités. Il s'est fait tout petit dans le ventre de sa mère, Marie. Il s'est soumis à la Loi, la Torah, en vivant la présentation au temple dans les bras de ses parents, Marie et Joseph. Pour nous, il est entré dans le temple de Jérusalem, lieu où l'homme peut entrer en relation avec Dieu par la prière, par l'offrande des sacrifices.

Mais avec lui, la véritable alliance entre Dieu et les hommes est rétablie ; il est lui-même le temple, l'offrande et le prêtre. Son offrande sur la croix fait de chacun un temple et, le lieu le plus profond de notre être, est le lieu où il demeure, nous incite à faire de notre vie un don, une offrande.

Hier j'ai célébré le dernier adieu de Martine, une vierge consacrée, qui a vécu ce don d'elle-même alors qu'elle portait un lourd handicap. Elle ne l'a pas porté seule ; elle a compté sur la grâce de l'Esprit Saint et s'est engagée dans le soutien des droits des personnes handicapées.

Nous allons mettre en œuvre les orientations du synode, particulièrement celles d'un nouvel aménagement territorial et des services diocésains. Pour cette mise en œuvre un travail considérable a été effectué par la commission d'audit et nous nous inscrivons dans cette réflexion.

Mais dans cette mise en œuvre, nous aurons besoin d'un surcroît de grâce car nous rencontrons des freins et des réactions comme : "on a toujours fait comme ça", "cela ne nous concerne pas", "c'est trop compliqué"... ! Cette grâce de l'Esprit Saint nous aidera à faire preuve de pédagogie, à faire des propositions de formation, pour entrer dans l'esprit évangélique et de communion qui est sous-jacent à cette réforme ecclésiale.

Car le but est de faire croître chaque baptisé dans sa relation avec le Christ, de l'inciter à vivre sa foi, non pas de manière isolée, mais ensemble, avec d'autres ; de l'inviter à oser prendre des responsabilités selon ses dons, ses charismes. Le but est de favoriser la synodalité dans notre Église, comme nous l'avons vécue au synode mais qui, selon les mots du pape François, est appelée à devenir un mode habituel de vivre en Église.

C'est dans ce sens de la synodalité que le point de départ est une volonté que l'Eglise diocésaine vive la proximité dans la paroisse, les communautés de proximité, les fraternités de quartier.

Dans la paroisse il est prévu que, chaque année, se vive une assemblée paroissiale afin que la parole de chacun soit écoutée, prise en compte et que fleurissent de nouvelles initiatives d'annonce de l'Évangile.

Dans notre Eglise, depuis le concile Vatican II, apparaissent de nouvelles figures du ministère qui, auparavant, était manifesté par le prêtre, le curé. Nous pouvons penser au ministère de diacre, aux communautés nouvelles, au ministère de l'accompagnement. Parmi ces figures nouvelles de la synodalité apparaîtra celle du vice-président de l'équipe d'animation paroissiale à l'instar du vice-président du conseil économique, ces deux instances étant présidées par le curé ce qui signifie que celui-ci peut déléguer les vice-présidents pour l'animation de rencontres avec les autres membres, prêtres, laïcs, consacrés, LEME.

Dans l'expérience du synode est apparu ce souci de prendre soin les uns des autres. Le doyen, qui remplacera le responsable de secteur, aura pour mission de prendre soin des acteurs pastoraux, de veiller à la vie fraternelle, à l'unité, à la communion.

Mais ce prendre soin les uns des autres, des plus fragiles, des plus pauvres, des malades, des personnes handicapées, des personnes seules et âgées, des jeunes-première cause du diocèse- doit animer la vie ordinaire de nos paroisses et toutes nos nouvelles initiatives.

Ainsi, à leur contact, nous sommes entraînés dans l'offrande du Christ au Père que nous célébrons aujourd'hui, qui est l'annonce de l'offrande totale de sa vie sur la croix. Nous sommes invités à faire de notre vie un don de nous-même au Christ et à nos frères. Au milieu de nous les religieux, les religieuses, les moines, les moniales, les consacrés nous le rappellent.

Tout ce que nous retenons,  
tout ce qui n'est pas donné  
nous retient sur la route du bonheur et de la joie !

+ Mgr Michel Santier  
Evêque de Créteil